

faisant partie d'un secteur du Canada. Cependant, l'importance des étalages a varié à partir de stands d'information commerciale dont le personnel était formé de deux fonctionnaires du ministère jusqu'à des foires «réservées» entièrement organisées par le ministère et comprenant plus de 100 sociétés commerciales. La foire réservée tenue aux États-Unis (Philadelphie) du 11 au 16 novembre, à laquelle 103 sociétés canadiennes ont participé, a remporté un succès remarquable. Les 20 missions commerciales organisées en 1963 par la Division des missions commerciales comprenaient 13 équipes d'hommes d'affaires canadiens envoyés en vue d'étudier des marchés spéciaux de l'Europe, des États-Unis, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient et sept groupes d'hommes d'affaires étrangers que l'on a fait venir au Canada de l'Afrique du Sud, de l'Argentine, de la Grande-Bretagne, de la Jamaïque, du Japon, du Mexique et du Venezuela. Quatre des missions avaient pour objet d'améliorer la production canadienne des industries du meuble et des machines, et les autres de favoriser les exportations d'une industrie ou d'un groupe de produits particuliers. Les deux divisions travaillent en étroite collaboration avec les associations commerciales et les autres organisations intéressées qui ne relèvent pas du ministère.

Direction des relations commerciales internationales.—Le rôle de la Direction des relations commerciales internationales est de maintenir et d'améliorer l'accès des exportateurs canadiens aux marchés étrangers. Dans le domaine de la politique commerciale, la Direction s'occupe des relations commerciales entre le Canada et les autres pays; son travail comprend la négociation et l'administration d'ententes commerciales et la participation canadienne à des conférences commerciales internationales comme celles de l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT). La Direction cherche des solutions pratiques aux difficultés tarifaires et autres auxquelles des exportateurs canadiens doivent faire face sur les marchés étrangers et, à titre de service aux exportateurs, elle fournit des renseignements techniques, des conseils et de l'aide sur les tarifs étrangers, sur les réglementations des importations et des devises, sur les exigences relatives à la documentation et sur les autres règlements des gouvernements étrangers touchant le commerce du Canada. La Direction a aussi des devoirs en ce qui a trait au financement des exportations disponibles en vue d'accroître les exportations de biens-capitaux canadiens. Par ses divisions régionales (Commonwealth, États-Unis, Europe, Amérique latine et Asie et Moyen-Orient), la Direction est le point central de communication entre les délégués commerciaux du Canada à l'étranger et le ministère à Ottawa.

Direction des services commerciaux.—Cette direction remplit les fonctions relatives aux problèmes de transport, aux réglementations des exportations et des importations, aux répertoires commerciaux, à l'administration des bureaux régionaux et fournit des renseignements généraux aux sociétés qui cherchent à s'établir dans le domaine de l'exportation. Ce travail est fait par trois divisions: la Division du transport s'occupe principalement du transport industriel du point de vue du consommateur en se tenant au courant des faits nouveaux et des tendances des services d'expéditions et des tarifs de transport; la Division de la réglementation du commerce administre les règlements établis aux termes de la loi sur les licences d'exportation et d'importation; et la Division des services connexes administre les bureaux régionaux du ministère et prépare le *Répertoire des exportateurs*, liste confidentielle de sociétés qui font ou qui désirent sérieusement faire l'exportation de produits ou de services.

Direction des produits.—Le principal rôle de la Direction des produits est de maintenir des relations étroites avec le monde des affaires canadien et de se familiariser avec les conditions de production et d'approvisionnement. Elle concentre ses efforts sur la recherche de produits et de services dont on peut stimuler la vente à l'étranger. La Direction comprend six divisions: appareils et machines commerciales, produits textiles et biens de consommation, produits forestiers, produits chimiques, métaux et minéraux, et génie et outillage. Le personnel des divisions est formé d'agents de produits spécialisés dans des domaines comme les services de génie et l'outillage d'usine, le matériel électrique et électronique, le matériel de transport et agricole, les métaux ferreux et non ferreux, le